

Paragraphe 17^e de l'article 4 du Règlement sur la diffusion

DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

FRAIS DE RÉCEPTION ET D'ACCUEIL - PROTECTEUR DU CITOYEN

PÉRIODE : 1^{ER} OCTOBRE 2020 AU 31 MARS 2021

Description de l'activité	Date	Nombre de participants	Coût de l'activité
Présentation devant les parlementaires - Commission des institutions de l'Assemblée nationale	2020-09-24	25	497,50 \$
Cadeau de reconnaissance – départ à la retraite	2021-03-29	40 en visioconférence	86,23 \$